

PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE 2023

10^e assemblée générale annuelle des membres de la **Caisse Desjardins de la Vallée des Pays-d'en-Haut**, tenue sous la présidence de Mme Monique Éthier, après convocation légale, le 18 avril 2023, à 19h30 par conférence web.

NOMBRE DE MEMBRES PARTICIPANTS EN DIRECT ET RÉÉCOUTE : 72

1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

1.1 Mot de bienvenue

Mme Monique Ethier, présidente du conseil d'administration qui agit également comme présidente d'assemblée, souhaite la bienvenue aux membres participants et ouvre officiellement l'assemblée. Elle poursuit en présentant les gens qui l'accompagnent à l'animation et en soutien :

- Mme Linda Racicot, secrétaire du comité de mise en candidature et présidente d'élection ;
- Me Françoise Major, secrétaire du conseil d'administration ;
- Mme Stéphanie Ouellette, adjointe à la direction générale ;
- Mme Christine Tousignant, conseillère aux communications et vie associative par intérim ;
- M. Benoit Lemieux, directeur général.

La présidente fait mention du changement survenu à l'automne dernier au niveau de la direction générale et remercie M. Benoit Lemieux pour avoir joint l'équipe de la Caisse à titre de directeur général.

Elle informe également les membres que la formule d'assemblée à distance implique qu'ils pourront voter en direct sur certains sujets alors que pour la répartition des excédents annuels (ristournes) ainsi que les élections, la période de votation se fera en différé.

1.2 Message du président du Mouvement Desjardins

Une capsule vidéo de M. Guy Cormier, président et chef de la direction du Mouvement Desjardins, est ensuite présentée.

2. FONCTIONNEMENT ET DÉROULEMENT DE L'ASSEMBLÉE

2.1 Règles pour participer à l'AGA

La présidente cède la parole à la secrétaire du conseil d'administration, Me Françoise Major, afin de préciser les règles pour participer à l'assemblée ainsi que les modalités qui faciliteront le bon déroulement et les interactions entre les intervenants et les participants.

La secrétaire rappelle que seul un membre de plein droit admis depuis au moins 90 jours à la Caisse pourra proposer ou appuyer une proposition et exercer son droit de vote en direct ce soir et lors de la période de 4 jours prévue après l'assemblée.

2.2 Nomination des personnes scrutatrices

La présidente poursuit avec la nomination des scrutateurs, elle recommande :

- Mme Stéphanie Ouellette, adjointe à la direction générale
- Et
- Mme Christine Tousignant, conseillère aux communications et vie associative par intérim

Il est proposé par (retiré), appuyé par (retiré) de nommer Mme Stéphanie Ouellette et Mme Christine Tousignant comme scrutatrices. Le vote est demandé et la proposition est adoptée.

2.3 Adoption de l'ordre du jour

La présidente invite la secrétaire à faire la lecture de l'ordre du jour qui a été préalablement publié sur le site internet de la Caisse et qui était disponible sur demande à la Caisse.

Il est proposé par (retiré), appuyé par (retiré) que l'ordre du jour soit adopté tel que présenté. Le vote est demandé et la proposition est adoptée.

2.4 Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 4 avril 2022

Tel que mentionné dans l'avis de convocation, le procès-verbal de la dernière assemblée générale a été déposé au même moment que l'avis de convocation sur le site Internet de la Caisse. Puisque les membres ont eu l'occasion d'en prendre connaissance, la lecture ni le résumé n'est nécessaire.

Il est proposé par (retiré), appuyé par (retiré) que le procès-verbal de l'assemblée générale annuelle de 2022 soit approuvé tel que soumis. La proposition est adoptée.

3. RETOUR SUR L'ANNÉE 2022

3.1 Rapport du conseil d'administration

La présidente, Mme Monique Éthier, présente les membres du conseil d'administration et remercie M. Luc Landriault, qui termine son mandat à titre de membre du conseil, pour son expertise, sa rigueur et son apport important au comité audit et déontologie.

Elle poursuit en faisant part des nombreuses initiatives que Desjardins a mise en place afin de soutenir les collectivités et favoriser une reprise économique plus verte et plus inclusive.

Elle mentionne que malgré les enjeux importants de l'après pandémie, la pénurie de main-d'œuvre et les fluctuations économiques, la Caisse a continué à répondre présents pour soutenir, conseiller et épauler ses membres. La présidente témoigne de sa reconnaissance envers les employés, gestionnaires et administrateurs qui se sont, encore cette année, surpassés. Elle termine en remerciant les 23 452 membres pour leur confiance et fidélité.

3.2 Rapport sur la surveillance des règles déontologiques

La présidente présente le bilan de la surveillance relative à trois règles déontologiques pour la dernière année.

- Aucune situation de conflit d'intérêts n'a été constatée;
- Les dépôts et les prêts accordés aux personnes intéressées à l'égard de la Caisse ont tous été consentis en conformité avec les règles déontologiques qui s'appliquent.
- La Caisse n'a octroyé aucun contrat de fourniture de biens et services à des personnes visées par le Code.

3.3 Rapport financier

Avant de présenter les résultats de la caisse, la présidente mentionne que grâce à la collaboration de chacun des secteurs, les excédents du Mouvement sont de 2 050 M\$, en baisse de 892 M\$ par rapport à ceux de 2021, une baisse essentiellement attribuable à une hausse de la charge des sinistres dans le secteur de l'assurance de dommages, en assurance automobile et de biens. Le Mouvement Desjardins a d'ailleurs généré des revenus d'exploitation de 21 798 M\$, supérieurs de 1,4 G\$ à ceux de l'année précédente. Le Mouvement a aussi franchi la barre de 400 G\$ d'actifs en début d'année. Pour atteindre 407,1 G\$ au 31 décembre 2022. Elle ajoute que pour l'ensemble du Mouvement Desjardins, c'est 518 M\$ qui seront retournés à la collectivité, soit 21 M\$ de plus que l'an dernier.

Une capsule vidéo portant sur l'évolution des résultats financiers est par la suite présentée.

Pour la présentation des résultats de la dernière année financière de la Caisse se terminant le 31 décembre 2022, la présidente invite le directeur général, M. Benoit Lemieux.

Le directeur se présente aux membres de l'assemblée et salue le travail accompli par Mme Nadia Angers, anciennement directrice générale à la Caisse. Il poursuit en présentant les faits saillants, dont notamment une hausse de 1,30 % du volume d'affaires sous gestion (2,40 G\$), une croissance de l'actif malgré le contexte économique marqué par l'inflation des taux qui se chiffre à 1 042,67 M\$ ainsi qu'une hausse de 5,85 % de l'avoir pour s'établir à 89,18 M\$. Il termine en mentionnant que les excédents avant ristournes se chiffrent à 8,32 M\$.

Il mentionne fièrement que la Caisse est en excellente situation financière et que les résultats sont en progression, malgré le contexte économique actuel.

Le directeur en profite pour remercier les membres de leur confiance ainsi que les employés et gestionnaires de la Caisse, des Centres et des Filiales dans ce contexte particulièrement ambigu et exigeant.

3.4 Présentation des engagements de la Caisse dans son milieu

La présidente reprend la parole et invite l'assemblée à regarder une capsule vidéo présentant le rapport sur l'utilisation du Fonds d'aide au développement du milieu ainsi que les autres engagements de la Caisse. Un montant de 144 000 \$ a été investi dans la communauté au cours de 2022, ce qui a permis une récupération d'impôt de 38 000 \$. Ainsi, le solde du Fonds d'aide au développement du milieu au 31 décembre 2022 est de 572 000 \$

Par la suite, elle présente diverses initiatives en éducation financière dont La fabrique à projets, qui sert d'appui et de levier financier pour les projets scolaires et invite les membres à visionner une capsule à cet effet. Elle fait également mention du 10^e anniversaire du Programme Mes Finances, Mes Choix et fait part que, pour l'année 2022, ce sont 415 participants de notre MRC qui ont pu en bénéficier. La présidente remercie le Carrefour Jeunesse-emploi des Pays-d'en-Haut pour leur partenariat dans ce programme.

Enfin, elle fait part du Fonds du Grand Mouvement qui est un levier de soutien aux projets émergents des milieux et au bénéfice du développement social et économique. Dans la région des Laurentides, le Fonds du Grand Mouvement a contribué en 2022 à la hauteur de 1 750 000 \$ pour 5 organismes.

4. PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question n'est soumise par les membres au conseil d'administration et à la direction générale.

Toutefois, plusieurs membres envoient des félicitations aux intervenants pour leurs présentations.

5. PROPOSITIONS SOUMISES AU VOTE

5.1 Présentation de la proposition sur le partage des excédents annuels (ristournes)

L'assemblée vise entre autres à permettre le versement des ristournes individuelles aux membres et à la communauté. La présidente invite les membres à regarder une capsule vidéo portant sur la ristourne, élément distinctif de notre coopérative.

La présidente précise à l'assemblée que les scénarios qui sont présentés sont ceux qui sont les plus avantageux pour les membres, recommandés par le conseil d'administration de la Caisse et totalement conformes aux encadrements applicables. Elle invite donc M. Benoit Lemieux à faire part des recommandations.

ADOPTION DE LA RÉPARTITION DES EXCÉDENTS ANNUELS (ristournes)

Le directeur général présente le projet de partage des excédents pour l'exercice terminé le 31 décembre 2022, projet qui est réparti comme suit :

PRÉSENTATION DE LA PROPOSITION SUR LE PARTAGE DES EXCÉDENTS ANNUELS	Excédents nets de l'exercice après ristournes aux membres ¹	6 023 k\$
		Affectation aux réserves plus-values et autres éléments
	Somme nette utilisée en provenance de la réserve FADM ²	106 k\$
	Ajustement net relatif aux ristournes ANNÉE PRÉCÉDENTE	8 k\$
	Solde des excédents à répartir AU 31 DÉCEMBRE 2022	31 673 k\$
	Affectation au FADM	(249) k\$
	Affectation à la RRE	(8 067) k\$
	Affectation à la réserve générale	(23 357) k\$
	Solde des excédents à répartir	0

1 931 179 \$

248 974 \$

FONDS D'AIDE AU DÉVELOPPEMENT DU MILIEU

1 682 205 \$

RISTOURNES AUX MEMBRES

Proposition de versement POUR L'ANNÉE 2022

¹ Inclut 1 691 k\$ de ristournes aux membres et les intérêts sur parts de ristournes

² Net d'impôt

| FADM |
Fonds d'aide au développement du milieu

| RRE |
Réserve pour ristournes éventuelles

Proposition sur la répartition des excédents annuels

RISTOURNE VOLUMES ¹	TAUX PAR 1 000 \$ DE VOLUME		ÉQUIVALENT EN MILLIERS DE \$
	PARTICULIERS	ENTREPRISES	
Comptes			235 k\$
Épargne et placements		0,58 \$	206 k\$
Fonds			96 k\$
Prêts et marges de crédit			512 k\$
RISTOURNE ASSURANCES²	23 \$/1 000 \$ de prime		250 k\$
RISTOURNE CARTES DE CRÉDIT²	0,58 \$/1 000 \$ d'achats nets		122 k\$
RISTOURNE PRODUITS²	Montant de 50 \$ ³		240 k\$
RISTOURNE SERVICES DE PLACEMENT ET D'INVESTISSEMENT EN GESTION DE PATRIMOINE²	Montant de 23 \$/1 000 \$ d'honoraires et de commissions		20 k\$
TOTAL DES RISTOURNES AUX MEMBRES			1 681 k\$

¹ Soumise au vote lors de l'assemblée.

² Taux établis par la Fédération des caisses Desjardins du Québec.

³ Montant pouvant aller jusqu'à 50 \$ pour les membres remplissant les critères d'admissibilité durant 12 mois.

Il est proposé par (retiré), appuyé par (retiré), que le projet de répartition des excédents pour l'année se terminant le 31 décembre 2022, tel que recommandé, soit accepté.

Cette proposition sera soumise au vote en ligne après les présentations et discussions de la présente assemblée.

5.2 Élection des membres du conseil d'administration

5.2.1 Nomination des officiers pour la période d'élection

Étant donné que la présidente d'assemblée est candidate cette année de même que la vice-présidente, Mme Linda Racicot agira comme présidente d'élection. Il est également mentionné que Me Françoise Major agira à titre de secrétaire d'élection.

5.2.2 Rapport du comité de mise en candidature

La présidente cède la parole à Mme Linda Racicot.

Cette dernière présente la démarche du profil collectif enrichi et fait état du rapport du comité de mise en candidature sur lequel elle siégeait.

Conformément à la *Loi sur les coopératives de services financiers* et le *Règlement intérieur de la Caisse*, l'appel de candidatures a été diffusé pour une durée de 20 jours, à partir du 16 janvier 2023 de la façon suivante :

- affichage dans tous nos établissements
- diffusion sur nos canaux virtuels et courriel aux membres
- affichage dynamique sur les écrans en caisse
- et, signature électronique des employés de la Caisse

Pour l'assemblée générale de cette année, 4 postes sont à combler et la Caisse a reçu 8 candidatures qui répondent aux conditions et aux qualités requises par la *Loi*, le *Règlement intérieur de la Caisse* et le *Code de déontologie* de Desjardins. Cependant, à la suite de la publication de l'avis de convocation, il y a eu 1 désistement ce qui porte les élections à 7 candidats.

Un document de présentation de toutes les candidatures éligibles a été déposé sur le microsite de la caisse, en même temps que l'avis de convocation, et est disponible sur demande. Un tableau synthèse est également intégré à la fin du document afin de démontrer de quelles façons chacune des candidatures répond aux critères recherchés par le conseil d'administration pour atteindre son profil collectif cible.

5.2.3 Présentation des personnes candidates

Les personnes candidates éligibles à la fonction d'administrateur cette année sont :

- M. Luc Dubois
- Mme Monique Éthier
- Mme Chantale Gagnon
- Mme Marival Gallant
- M. Pierre Langelier
- Me Marie-Chantal Lavigne
- M. Jean-Sébastien Lévesque

Il a été demandé à chacune des personnes candidates de préparer une courte présentation orale, d'un maximum de 2 minutes.

La présidente d'élection précise que 5 personnes viendront présenter leur candidature, 2 des candidats étant à l'extérieur du pays présentement. Pour ceux-ci, la présidente d'élection fera la lecture de leur texte de motivation tel qu'il apparaît au formulaire de présentation des candidats sur le site de la Caisse.

Les candidats se présentent à tour de rôle.

5.2.4 Élection par votation

Tel que mentionné en début d'assemblée, l'élection des membres du conseil d'administration fera l'objet d'un vote en différé au cours des quatre prochains jours.

La présidente d'élection cède la parole à la présidente d'assemblée, Mme Monique Éthier, pour la suite de la rencontre.

5.3 Précisions sur l'exercice du vote en différé et l'annonce des résultats

La présidente précise qu'il y aura deux (2) votes distincts à faire au cours des 4 prochains jours, soit :

- la proposition sur le partage des excédents annuels et les ristournes; et
- l'élection des membres du conseil d'administration

Les précisions sur l'exercice du vote sont données :

- Seuls les membres de plein droit pourront voter ;
- Une réécoute de l'assemblée est possible par le biais du lien accessible sur le site Internet de la Caisse ;
- La documentation de référence est également disponible sur le site Internet ou sur demande auprès de la Caisse.

Les moyens simples de voter se font soit par Accès D en ligne, Accès D mobile ou par la borne de votation disponible en caisse. La borne est une nouvelle solution pour recueillir le vote des membres qui n'ont pas Accès D.

Elle explique également que dès la fin de la présentation, la période de votation sera ouverte pour une période de 4 jours, soit jusqu'à 23h59 le samedi 22 avril 2023. Elle ajoute que la publication des résultats des votes sur le site Internet de la Caisse mettra fin à la présente assemblée générale annuelle.

La présidente fait part qu'advenant un vote négatif sur la proposition, une assemblée virtuelle devra se poursuivre à une autre date afin que de nouveaux scénarios soient proposés pour une nouvelle période de votation. Cela aurait comme conséquence de retarder le versement de la ristourne.

6. FIN DE LA RENCONTRE ET REMERCIEMENTS

La présidente remercie les membres pour la participation à l'assemblée virtuelle ainsi que de la confiance qu'ils témoignent au conseil d'administration et à l'équipe de la Caisse. Elle adresse également des remerciements aux membres du conseil d'administration ainsi qu'à l'ensemble des employés pour leur engagement au quotidien.

L'assemblée est suspendue jusqu'à la publication des résultats sur le site Internet de la Caisse.

7. PUBLICATION DES RÉSULTATS ET LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

À l'issue de la période de votation auprès des membres, voici les résultats obtenus :

Proposition sur la répartition des excédents annuels

96,81 % des membres ont voté en faveur de la recommandation.

La proposition est ADOPTÉE

Élection des membres du conseil d'administration

Les personnes élues (ou réélues) sont :

- Mme Monique Éthier
- Mme Chantale Gagnon
- Mme Marival Gallant
- Me Marie-Chantal Lavigne

Les signatures de l'engagement solennel se feront avant le début de la première rencontre du conseil d'administration.

Les résultats ayant été publiés sur le site internet de la Caisse et disponibles auprès de la Caisse, l'assemblée générale annuelle est officiellement levée le 25 avril 2023 à 16 h 41.

<i>Mme Monique Éthier, Présidente</i>

<i>Me Françoise Major, Secrétaire</i>